

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DU BUDGET

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail-Liberté-Patrie*

# RAPPORT TRIMESTRIEL

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET  
DE L'ETAT, GESTION 2016  
au 31 mars 2016**



MARS 2016

*Direction du Budget*

# Sommaire

---

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>Liste des sigles et acronymes</b> .....	<b>2</b>
<b>Liste des tableaux, graphiques et annexes</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>I. Contexte de l'exécution du budget</b> .....	<b>6</b>
1. Le contexte économique et budgétaire.....	6
2. L'exécution de la SCAPE.....	6
<b>II. L'exécution des recettes du budget général</b> .....	<b>10</b>
1. L'exécution globale des recettes .....	10
2. Les recettes fiscales.....	11
3. Les recettes non fiscales.....	16
4. Les recettes extraordinaires.....	17
<b>III. L'exécution des dépenses du budget général</b> .....	<b>19</b>
1. L'exécution globale des dépenses.....	19
2. Le service de la dette.....	22
3. Les dépenses de personnel .....	23
4. Les dépenses d'acquisition de biens et services .....	23
5. Les dépenses de transfert.....	23
6. Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat .....	24
<b>IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor</b> .....	<b>27</b>
<b>V. Le solde budgétaire</b> .....	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>30</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>31</b>

# Liste des sigles et acronymes

---

AIGE	Aéroport International Gnassingbé Eyadéma
ARTP	Autorité de Régulation des Télécommunications et Postes
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
CVJR	Commission Vérité Justice Réconciliation
DB	Direction du Budget
DCF	Direction du Contrôle Financier
DF	Direction des Finances
DFCEP	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEFPD	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
OTR	Office Togolais des Recettes
PGT	Paierie Générale du Trésor
PIP	Programme des Investissements Publics
RGT	Recette Générale du Trésor
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers

# Liste des tableaux, graphiques et annexes

---

<b>Tableau n° 1.</b>	<b>Exécution par axe de la SCAPE (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau n° 2.</b>	<b>Exécution globale des recettes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>10</b>
<b>Tableau n° 3</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales .....</b>	<b>12</b>
	<b>(en milliards de FCFA) .....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau n° 4</b>	<b>Répartition et exécution des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau n° 5</b>	<b>Impôts recouverts par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA)..</b>	<b>13</b>
	<b>.....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau n° 6</b>	<b>Impôts recouverts par le commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA).....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau n° 7</b>	<b>Taxes recouvrées par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA)..</b>	<b>15</b>
	<b>.....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau n° 8</b>	<b>Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA).....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau n° 9</b>	<b>Produits des amendes du commissariat des impôts (en milliards de FCFA).....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau n° 10</b>	<b>Produits des amendes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau n° 11</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau n° 12</b>	<b>Recettes extraordinaires (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau n° 13</b>	<b>Exécution globale des dépenses (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>20</b>
<b>Tableau n° 14</b>	<b>Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau n° 15</b>	<b>Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA).....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau n° 16</b>	<b>Exécution du programme des investissements publics par secteur (en millions de FCFA) .....</b>	<b>25</b>
<b>Tableau n° 17</b>	<b>Exécution du PIP par secteur sur ressources externes (en millions de FCFA) .....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau n° 18</b>	<b>Exécution du PIP par secteur sur ressources internes (en millions de FCFA).....</b>	<b>26</b>

<b>Tableau n° 19</b>	<b>Situation de l'exécution des comptes spéciaux du Trésor (en FCFA)....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau n° 20</b>	<b>Situation résumée de l'exécution du budget général.....</b>	<b>29</b>
<b>Graphique n° 1.</b>	<b>Exécution globale des recettes.....</b>	<b>10</b>
<b>Graphique n° 2.</b>	<b>Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution.....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe n° 1.</b>	<b>Etat des entrées et des sorties dans la Fonction Publique au premier trimestre de l'année 2016 .....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe n° 2.</b>	<b>Effectif des agents effectivement payés de la fonction publique de janvier à mars 2016 .....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe n° 3</b>	<b>Tableau détaillé sur les prévisions et exécutions des dons (en &lt; millions de FCFA).....</b>	<b>32</b>

# Introduction

---

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation initiale donnée lors du vote de la loi de finances, et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Le présent rapport présente l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016 au 31 mars 2016. Il porte sur le budget de l'Etat qui retrace donc l'exécution de l'ensemble des recettes et des dépenses du budget général ainsi que les opérations des comptes spéciaux du trésor et le solde budgétaire.

# I. Contexte de l'exécution du budget

---

## 1. Le contexte économique et budgétaire

Le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du gouvernement. Celle-ci s'emploie entre autres à:

- lutter contre l'extrême pauvreté en milieu rural et combattre la précarité en milieu urbain à travers la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) ;
- accentuer la mobilisation des ressources internes et externes afin d'augmenter les financements des secteurs accélérateurs de croissance et des secteurs sociaux prioritaires ;
- accélérer le développement social à travers des choix stratégiques pour les investissements dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures rurales et des travaux publics.

La politique budgétaire mise en place par le Gouvernement en 2016 va contribuer à réaliser les résultats attendus grâce, d'une part à une meilleure allocation des ressources et d'autre part, à la réduction du niveau du déficit budgétaire par une augmentation des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses courantes.

L'exécution du budget au cours de l'année 2016 est marquée par les effets des réformes économiques et financières.

La consolidation de l'OTR, la lutte contre la fraude et la corruption, les efforts accrus de sensibilisation et les mesures prises depuis la loi de finances de 2013 modifiant le code général des impôts (CGI) portant sur la poursuite de la transposition des directives de l'UEMOA et la simplification des procédures fiscales vont contribuer à améliorer les recettes.

## 2. L'exécution de la SCAPE

Les principaux objectifs à moyen terme demeurent le maintien de la stabilité macroéconomique et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'est donné comme outil opérationnel la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi qui a été adoptée pour une période de cinq ans allant de 2013 à 2017 en cinq axes que sont :

- le développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- le renforcement des infrastructures économiques ;
- le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ;
- le renforcement de la gouvernance ;
- la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.



**Tableau n° 1. Exécution par axe de la SCAPE (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	PERSONNEL			MATERIEL			TRANSFERT			INVESTISSEMENT		
	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
AXE 1: SECTEUR A FORT POTENTIALITE DE CROISSANCE (17,45%)	3,75	0,85	<b>22,67%</b>	1,95	0,02	<b>1,03%</b>	13,38	2,57	<b>19,21%</b>	53,15	0,00	<b>0,00%</b>
AXE 2: INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES (10,24%)	2,06	0,47	<b>22,82%</b>	1,24	0,02	<b>1,61%</b>	4,60	0,71	<b>15,43%</b>	168,90	0,85	<b>0,50%</b>
AXE 3: CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET EMPLOI (33,86%)	107,64	25,34	<b>23,54%</b>	12,57	1,61	<b>12,81%</b>	41,23	11,87	<b>28,79%</b>	36,99	0,00	<b>0,00%</b>
AXE 4: GOUVERNANCE (26,32%)	60,28	12,57	<b>20,85%</b>	36,20	8,88	<b>24,53%</b>	38,07	5,70	<b>14,97%</b>	53,10	0,02	<b>0,04%</b>
AXE 5: DEVELOPPEMENT PARTICIPATIVE, EQUILIBRE ET DURABLE (3,16%)	8,75	0,65	<b>7,43%</b>	5,63	0,04	<b>0,71%</b>	18,43	5,60	<b>30,39%</b>	10,08	0,00	<b>0,00%</b>
DOTATION NON REPARTIE (8,97%)	1,28	0,78	<b>60,94%</b>	78,52	2,14	<b>2,72%</b>	0,00	0,00	<b>0,00%</b>	0,00	0,00	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>183,77</b>	<b>40,65</b>	<b>22,12%</b>	<b>136,10</b>	<b>12,71</b>	<b>9,34%</b>	<b>115,70</b>	<b>26,44</b>	<b>22,85%</b>	<b>322,23</b>	<b>0,87</b>	<b>0,27%</b>

*Source : DB*

On constate d'une façon globale que le Gouvernement a alloué plus de ressources à l'axe 3 pour le personnel et le transfert (107,64 milliards et 41,23 milliards de FCFA), à l'axe 4 pour le matériel (36,20 milliards de FCFA) et à l'axe 2 pour les investissements (168,90 milliards de FCFA). Par ces dotations stratégiques, le Gouvernement entend ainsi augmenter la couverture et la qualité de l'enseignement de base, renforcer l'enseignement technique et professionnel, améliorer la formation de l'enseignement supérieur, disposer des services de soins de qualité accessibles à toute la population et protéger les citoyens contre les vulnérabilités et les risques sociaux, mettre en œuvre les réformes économiques et institutionnelles et surtout développer les infrastructures, vecteurs de croissance.

A des taux successifs d'exécution de **22,12%** et de **9,34%** pour les dépenses de personnel et de matériel, les axes 3 et 4 occupent respectivement des fortes proportions de **23,54%** (personnel) et de **24,53%** (matériel).

Pour les dépenses de transfert représentant **22,85%** du total, le taux de réalisation le plus élevé est constaté au niveau de l'axe 5 (**30,39%**).

Concernant les dépenses d'investissement, on remarque un faible taux d'exécution au niveau de tous les axes. Cependant sur un total de **0,27%**, seulement l'axe 2 a un taux significatif de **0,50%**. Ceci s'explique par la politique des grands travaux d'infrastructures enclenchée par le Gouvernement.

## II. L'exécution des recettes du budget général

### 1. L'exécution globale des recettes

Selon l'article 8 de la LOLF 2014 -013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : vente de produits et services, recettes fiscales, recettes non fiscales, recettes exceptionnelles et produits financiers.

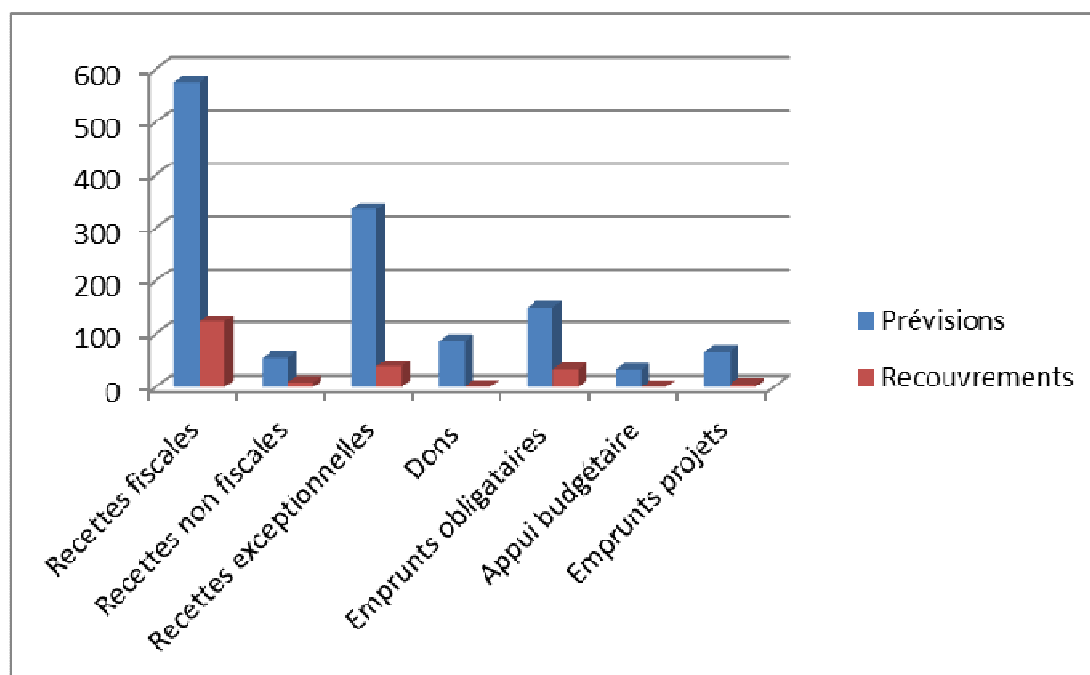
Au **31 mars 2016**, le taux d'exécution des recettes est de **17,83%**, soit un montant de recettes recouvrées de **171,71 milliards** de francs CFA contre des prévisions annuelles de 962,80 milliards de francs CFA.

**Tableau n° 2. Exécution globale des recettes (en milliards de FCFA)**

<b>Graphique n° 1. ÉBÈLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENT S</b>	<b>TAUX DE RECOUVREMENT AU 31 MARS 2016</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>575,00</b>	<b>123,63</b>	<b>21,50%</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>55,40</b>	<b>9,19</b>	<b>16,59%</b>
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>332,40</b>	<b>38,89</b>	<b>11,60%</b>
Dons	87,13	0,95	1,09%
Emprunts obligataires	150,00	33,00	22,00%
Appui budgétaire	32,50	-	-
Emprunts projets	62,78	4,94	7,52%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>962,80</b>	<b>171,71</b>	<b>17,83%</b>

Source : RGT.

**Graphique n° 1 Exécution globale des recettes**



**Source : DB**

## **2. Les recettes fiscales**

Les recettes fiscales sont les recettes provenant des impôts et taxes : il s'agit des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat ne comportant aucune contrepartie directe. Autrement dit, c'est tout prélèvement obligatoire qui ne constitue ni une redevance pour service rendu, ni une taxe parafiscale, ni une cotisation sociale.

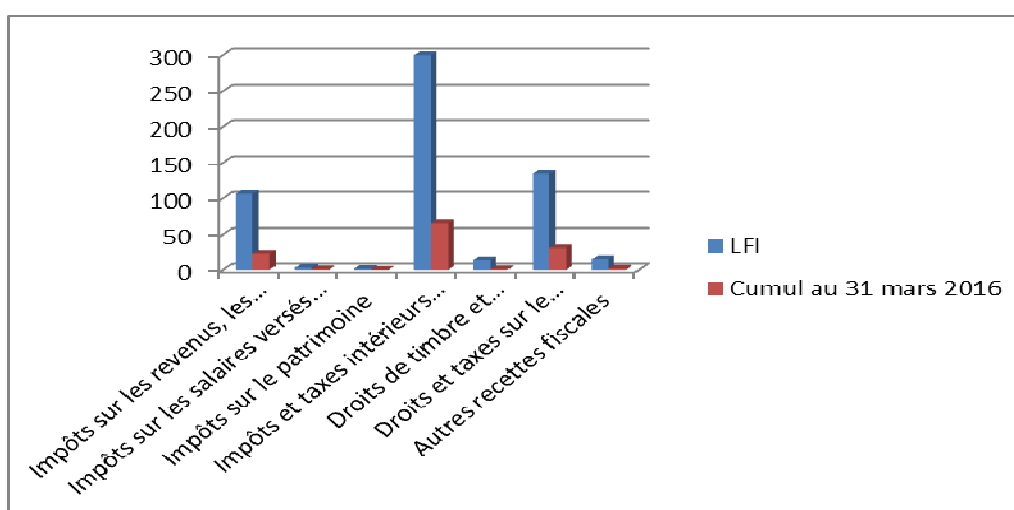
Au 31 mars 2016, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 575,00 milliards de francs CFA, 123,63 milliards de francs CFA ont été recouverts, soit un taux de **21,50%**.

**Tableau n° 3 Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales  
(en milliards de FCFA)**

LIBELLE	LFI	1 <sup>er</sup> TRIM. 2016	TAUX D'EXECUTION
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	106,27	23,92	<b>22,51%</b>
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	3,06	0,91	<b>29,74%</b>
Impôts sur le patrimoine	1,49	0,39	<b>26,17%</b>
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	293,20	66,21	<b>22,58%</b>
Droits de timbre et d'enregistrement	12,20	1,05	<b>8,61%</b>
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	149,90	30,70	<b>20,48%</b>
Autres recettes fiscales	8,88	0,44	<b>4,95%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>575,00</b>	<b>123,63</b>	<b>21,50%</b>

**Source : OTR**

**Graphique n° 2. Recouvrement des recettes fiscales**



**Source : DB**

Sur les recouvrements effectués, **13,73%** des montants ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs. La répartition et l'exécution des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau suivant :

**Tableau n° 4 Répartition et exécution des recettes liquides et non liquides  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLE</b>	<b>LFI</b>	<b>1<sup>er</sup> TRIM. 2016</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
<b>Recettes liquides</b>	<b>500,10</b>	<b>106,66</b>	<b>21,33%</b>
<i>Dont Chèques Trésor</i>	<i>16,10</i>	<i>9,91</i>	<i>61,55%</i>
<b>Recettes non liquides</b>	<b>74,90</b>	<b>16,97</b>	<b>22,66%</b>
Exonérations	63,60	14,33	22,53%
Soutien à la Politique Pétrolière	11,30	2,65	23,45%

Source : OTR

Constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, les recettes fiscales sont collectées par le commissariat des impôts et le commissariat des douanes et des droits indirects de l'OTR.

*Impôts*

Pour une prévision annuelle de 289,97 milliards de francs CFA, les réalisations au 31 mars 2016 s'élèvent à 61,20 milliards de francs CFA ; soit un taux de réalisation de **21,10%**.

- *Impôts recouverts par le CI*

**Tableau n° 5 Impôts recouverts par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016</b>		
	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENT</b>	<b>EXECUTION</b>
<b>I-IMPOTS DIRECTS</b>	<b>106,10</b>	<b>24,00</b>	<b>22,62%</b>
<b>A-Impôts sur les revenus des personnes physiques</b>	<b>26,65</b>	<b>6,57</b>	<b>24,65%</b>
Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,41	0,13	31,71%
Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	4,46	0,72	16,14%
IRPP (non ventilé)	21,78	5,72	26,26%
<b>B-Impôts sur les Sociétés</b>	<b>78,86</b>	<b>17,21</b>	<b>21,82%</b>
Impôt sur les Sociétés	43,08	9,08	21,08%
Recouv. Exercices Antérieurs	26,12	6,34	24,27%

Prélèvement BIC	9,66	1,79	18,53%
<b>C-Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations</b>	-	-	-
<b>D-Autres Impôts Directs</b>	<b>0,59</b>	<b>0,22</b>	<b>37,29%</b>
Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,59	0,22	37,29%
<b>II-IMPOTS INDIRECTS</b>	<b>29,31</b>	<b>6,82</b>	<b>23,27%</b>
<b>Droits d'Accises/Produits Pétroliers</b>	<b>20,05</b>	<b>4,43</b>	<b>22,10%</b>
<i>dont FER</i>	<i>10,92</i>	<i>0,84</i>	<i>7,69%</i>
<b>Autres Impôts Indirects</b>	<b>9,26</b>	<b>2,39</b>	<b>25,81%</b>
Autres Droits d'Accises	9,26	2,39	25,81%
<b>III-AUTRES RECETTES FISCALES</b>	<b>12,24</b>	<b>1,05</b>	<b>8,58%</b>
Droits de Timbres	2,78	0,69	24,82%
<i>dont Vignettes &amp; Carnets TVA</i>	<i>0,24</i>	<i>0,07</i>	<i>29,17%</i>
Droits d'enregistrement	9,46	0,36	3,81%
<b>TOTAL</b>	<b>147, 65</b>	<b>31,87</b>	<b>21,58%</b>

Source : OTR

- *Impôts recouverts par le CDDI*

**Tableau n° 6 Impôts recouverts par le commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2016		
	PREVISIONS	RECOUVREMENT	EXECUTION
<b>A- DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION</b>	<b>127,41</b>	<b>26,27</b>	<b>20,62%</b>
Droit de douane	111,27	22,97	20,64%
Redevance Statistique	15,28	3,08	20,16%
Timbre Douanier	0,42	0,08	19,05%
Cartes et Vignettes	0,44	0,14	31,82%
<b>B- Autres Recettes Fiscales</b>	<b>4,10</b>	<b>1,31</b>	<b>31,95%</b>
Produits Obligations Cautionnées	0,00	0,00	-
Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00%
Prélèvement National de Solidarité	3,00	0,99	33,00%
Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	-

Confiscations et Ventes en Douanes	1,09	0,31	28,44%
<b>D- AUTRES</b>	<b>10,81</b>	<b>1,75</b>	<b>16,19%</b>
Soutien à la Politique Pétrolière	10,81	1,75	16,19%
<b>TOTAL</b>	<b>142,32</b>	<b>29,33</b>	<b>20,61%</b>

Source : OTR

### Taxes

Les taxes prévues pour 284,11 milliards de francs CFA ont été recouvrées à hauteur de 62,35 milliards de francs CFA, ressortant ainsi un taux de recouvrement de **21,95%**.

**Tableau n° 7 Taxes recouvrées par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
TC-IRPP	0,76	0,13	<b>17,11%</b>
Taxe/Salaire	3,06	0,91	<b>29,74%</b>
TSFCB	0,94	0,12	<b>12,77%</b>
Taxe Fonc, /PB	0,90	0,18	<b>20,00%</b>
TPU (45%)	0,53	0,15	<b>28,30%</b>
Taxe professionnelle	8,17	0,29	<b>3,55%</b>
TVS	0,06	0,05	<b>83,33%</b>
TVA	76,72	16,97	<b>22,12%</b>
TAF	13,86	2,85	<b>20,56%</b>
TPJH	0,96	0,28	<b>29,17%</b>
Taxe/Conv d'assurance	2,22	0,70	<b>31,53%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>108,18</b>	<b>22,63</b>	<b>20,93%</b>

Source : OTR

**Tableau n° 8 Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et des droits indirects  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	3,21	0,74	<b>23,05%</b>
Taxe sur la valeur ajoutée	169,10	38,41	<b>22,71%</b>
Taxe à l'exportation	3,62	0,57	<b>14,21%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>175,93</b>	<b>39,72</b>	<b>22,58%</b>

Source : OTR



### *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 0,92 milliard de francs CFA des produits des amendes, les réalisations au 31 mars s'élèvent à 0,08 milliard de francs CFA, soit un taux de **8,70%**.

**Tableau n° 9 Produits des amendes du commissariat des impôts (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
Amendes & Pénalités	0,17	0,01	<b>5,88%</b>

Source : OTR

**Tableau n° 10 Produits des amendes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>TAUX D'EXECUTION</b>
Amendes & Pénalités	0,75	0,07	<b>9,33%</b>

Source : OTR

### **3. Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont pas liées ni à un impôt, ni à une taxe. Ce sont des recettes qui comportent toujours une contrepartie directe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 55,40 milliards de francs CFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2016 se chiffrent à 9,19 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 16,59%.

**Tableau n° 11 Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>TAUX DE RECOUVREMENT</b>
<b>Recettes domaniales</b>	<b>5,40</b>	<b>1,09</b>	<b>20,19%</b>
Loyers d'immeubles	1,00	0,06	6,00%
Redevance téléphonique	0,00	-	0,00%
Redevances minières	2,00	-	0,00%
Fonds Réhabilitation AIGE	2,00	0,88	44,00%
Produits d'adjudication des biens réformés	0,05	0,02	40,00%
Autres recettes domaniales (Contour Global)	0,35	0,13	37,14%

<b>Recettes de services</b>	<b>7,52</b>	<b>2,12</b>	<b>28,19%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>31,91</b>	<b>1,27</b>	<b>3,98%</b>
Commissions sur transferts (BCEAO)	6,00	0,0	0,00%
Dividendes	25,19	1,00	3,97%
Intérêts des placements	0,37	0,13	35,14%
Autres produits financiers	0,35	0,14	40,00%
<b>Autres recettes non fiscales</b>	<b>10,57</b>	<b>4,71</b>	<b>44,56%</b>
Recouvrement sur Ordres de Recettes	0,12	0,01	8,33%
Divers reversements	2,15	2,25	104,65%
PADSP	6,52	2,45	37,58%
Vente de quittanciers	-	-	0,00%
Versement Société Recouvrement Togo (SRT)	0,60	0,00	0,00%
Recettes consulaires	1,18	0,00	0,00%
<b>Amendes et condamnations pécuniaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55,40</b>	<b>9,19</b>	<b>16,59%</b>

*Source : RGT*

### *Revenus de l'entreprise et domaine*

Les recouvrements des recettes domaniales se sont établis à 1,09 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 5,40 milliards de FCFA, soit un taux de **20,19%**.

### *Droits et frais administratifs*

Prévu pour un montant de 7,52 milliards de FCFA, les recouvrements des recettes de services au 31 mars 2016 s'élèvent à 2,12 milliards de FCFA, soit un taux de **28,19%** des prévisions.

### *Produits financiers*

Pour une prévision annuelle de 31,91 milliards de francs CFA, les recouvrements des produits financiers au 31 mars 2016 s'élèvent à 1,27 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de **3,98%**.

### *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales, prévues pour 10,57 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 4,71 milliards de FCFA, soit un taux de **44,56%** de leurs prévisions annuelles.

## **4. Les recettes extraordinaires**

Les recettes extraordinaires sont des ressources qui servent à financer le déficit budgétaire : emprunts, dons et produits de cession du patrimoine financier et non financier.

Le taux d'exécution des recettes extraordinaires est de **11,70%**, soit 38,89 milliards de FCFA pour une prévision de 332,40 milliards.

**Tableau n° 12 Recettes extraordinaires (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVISIONS</b>	<b>REALISATIONS</b>	<b>TAUX DE REALISATION</b>
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>332,40</b>	<b>38,89</b>	<b>11,70%</b>
Dons	87,13	0,95	1,09%
Emprunts obligataires	150,00	33,00	22,00%
Appuis budgétaires	32,50	-	-
Emprunts projets	62,78	4,94	7,89%

# III. L'exécution des dépenses du budget général

---

Selon l'article 11 de la LOLF N° 2014 – 013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires sont constituées des dépenses de personnel, des charges financières de la dette, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant, des dépenses en atténuation de recettes. Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

## 1. L'exécution globale des dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances.

Il s'agit des transferts et des virements de crédits, des reports et annulations :

- les transferts modifient la répartition des crédits entre les programmes de ministères distincts ;
- les virements modifient la répartition des crédits entre les programmes d'un même ministère ;
- les reports consistent à reporter des autorisations d'engagement d'une année à l'autre sur un même programme, et par exception des crédits de paiement relatifs aux dépenses d'investissement sur un même programme ;
- les annulations de crédits interviennent lorsque les crédits sont devenus sans objet ou dans le cadre de la régulation budgétaire.

Le budget est exécuté à partir des dotations finales, qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est donc sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire présentés ci-après. Les taux d'exécution synthétiques présentés dans les développements qui suivent correspondent au montant des dépenses engagées rapportées au montant des dotations finales.

**Tableau n° 13 Exécution globale des dépenses (en milliards de FCFA)**

Libellé	LFI (1)	Dotation finale (3=1+2)	Exécution premier trimestre 2016 (4)	Taux d'exécution en% (6=4/3)
Dettes publiques	244,37	244,37	75,42	<b>30,86%</b>
Dépenses de personnel	183,76	183,76	40,57	<b>22,08%</b>
Dépenses de fonctionnement	136,10	136,10	12,70	<b>9,33%</b>
Dépenses de transfert	115,70	115,70	26,39	<b>22,81%</b>
Dépenses d'investissement	322,23	322,23	6,76	<b>2,10%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1002,16</b>	<b>1002,16</b>	<b>161,84</b>	<b>16,15%</b>

*Source : SIGFIP*

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. En effet, l'exécution des dépenses est régulée suivant un taux d'ouverture selon les titres.

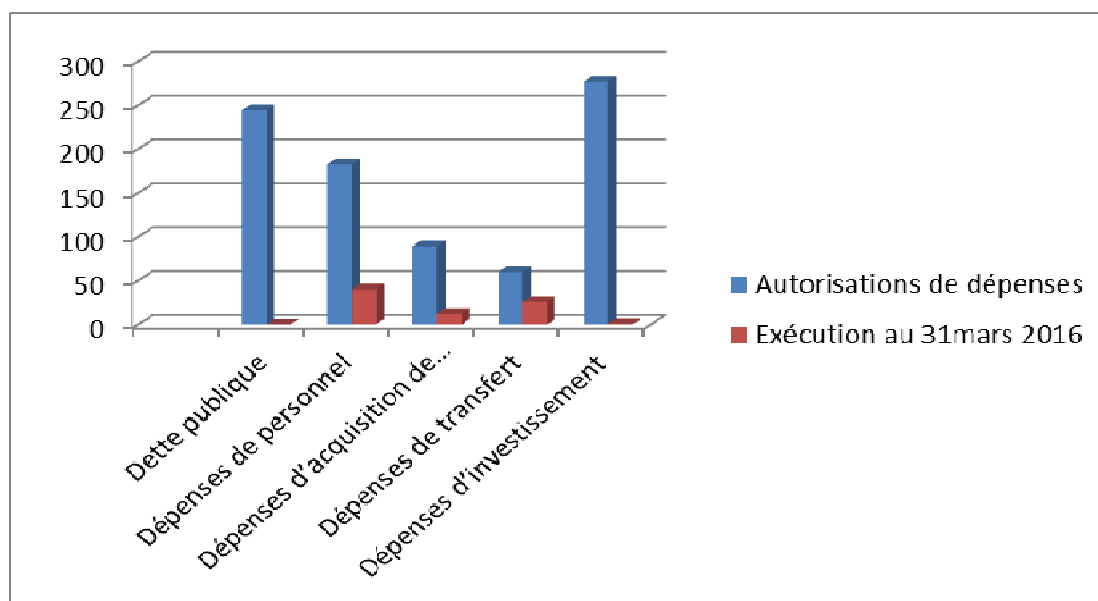
Au **31 mars 2016**, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n°14 :

**Tableau n° 14 Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)**

LIBELLE	DOTATIONS FINALES (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION AU 31 MARS 2016 (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Dette publique	244,37	244,37	<b>100%</b>	75,42	<b>30,86%</b>	<b>30,86%</b>
Dépenses de personnel	183,76	183,76	<b>100%</b>	40,57	<b>22,08%</b>	<b>22,08%</b>
Dépenses d'acquisition de biens et services	136,10	89,76	<b>65,95%</b>	12,70	<b>9,33%</b>	<b>14,15%</b>
Dépenses de transfert	115,70	60,15	<b>51,99%</b>	26,39	<b>22,81%</b>	<b>43,87%</b>
Dépenses d'investissement	322,23	277,88	<b>86,24%</b>	6,76	<b>2,10%</b>	<b>2,43%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1002,16</b>	<b>855,92</b>	<b>85,41%</b>	<b>161,84</b>	<b>16,15%</b>	<b>18,91%</b>

*Source : SIGFIP*

**Graphique n° 2. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution**



*Source : DB*

Le tableau n°15 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

**Tableau n° 15 Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLE</b>	<b>LFI (1)</b>	<b>DOTATIO FINALE (3=1+2)</b>	<b>ENGAGEMENTS (4)</b>	<b>TAUX D'EXECUTION (5=4/3)</b>	<b>MANDATEMENTS (6)</b>	<b>TAUX D'EXECUTION (7=6/3)</b>	<b>REGLEMENTS (8)</b>	<b>TAUX D'EXECUTION (9=8/3)</b>
Dette publique	<b>244,37</b>	244,37	75,42	<b>30,86%</b>	75,42	<b>30,86%</b>	0,00	<b>0,00%</b>
Intérêts	50,35	50,35	16,47	32,71%	16,47	<b>32,71%</b>	0,00	<b>0,00%</b>
Amortissements	194,02	194,02	58,95	30,38%	58,95	<b>30,38%</b>	0,00	<b>0,00%</b>
Dépenses de personnel	<b>183,76</b>	183,76	40,65	<b>22,12%</b>	40,57	<b>22,08%</b>	40,57	<b>22,08%</b>
Dépenses d'acquisition de biens et services	<b>136,10</b>	136,10	13,32	<b>9,79%</b>	12,70	<b>9,33%</b>	12,70	<b>9,33%</b>
Dépenses de transfert	<b>115,70</b>	115,70	26,46	<b>22,87%</b>	26,39	<b>22,81%</b>	26,39	<b>22,81%</b>
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	<b>322,23</b>	322,23	6,76	<b>2,10%</b>	6,76	<b>2,10%</b>	0,87	<b>0,27%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1002,16</b>	<b>1002,16</b>	<b>162,61</b>	<b>16,23%</b>	<b>161,84</b>	<b>16,15%</b>	<b>80,53</b>	<b>8,04%</b>

Source : DF, DCF, PGT, Dette Publique.

Pour une prévision de 1002,16 milliards de FCFA, le niveau des engagements est de 162,61 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de **16,15%**.

Pour les dépenses mandatées, l'on note un montant de 161,84 milliards de FCFA, soit un taux de **16,15%**. Ces dépenses mandatées sont réglées à hauteur de 80,35 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de **8,04%**.

## **2. Le service de la dette**

Le service de la dette comprend les intérêts, les commissions et les amortissements versés aux créanciers pour le paiement des emprunts de l'Etat.

Pour une prévision de 50,35 milliards de FCFA, on a enregistré un mandatement des intérêts et commissions de l'Etat à hauteur de 16,47 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de

**32,71%**. Prévues pour un montant de 194,02 milliards de FCFA, les amortissements ordonnancés s'élèvent à 58,95 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de **30,38%** durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016. (Source : Dette Publique)

### **3. Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des salaires, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales.

Le taux d'exécution au niveau de l'engagement est de **22,12%** des dotations finales relatives aux dépenses de personnel. (Source : DCF)

Les dépenses de personnel ordonnancées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 s'élèvent à 40,57 milliards de FCFA contre une prévision de 183,76 milliards de FCFA, soit un taux de **22,08%**. Ces ordonnancements sont totalement payés.

### **4. Les dépenses d'acquisition de biens et services**

Les dépenses d'acquisition de biens et de services sont les dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au bon fonctionnement des services administratifs.

- **9,79%** des dotations initiales des dépenses d'acquisition de biens et services ont été engagées au niveau de l'ordonnancement, les dépenses de biens et services sont exécutés à 12,70 milliards de FCFA au 31 mars 2016, soit **9,33%** par rapport aux prévisions.
- les dépenses ordonnancées sont totalement payées.

### **5. Les dépenses de transfert**

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat distribue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques : transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et bourses.

Au premier trimestre 2016, les dépenses de transferts ordonnancées s'élèvent à 26,39 milliards de FCFA y compris les contributions.



## 6. Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat

Les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement.

Les dépenses d'investissement sont financées par des ressources internes et des ressources externes. Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 0,87 milliards de FCFA pour une prévision de 177,32 milliards de FCFA, soit un taux de **0,49%**. Ce faible taux s'explique par le retard constaté dans les procédures de passation des marchés publics pour les nouveaux projets et l'évolution lente des travaux pour les projets en cours d'exécution.

Les ressources externes proviennent des emprunts et des dons. Les demandes de décaissement visées en partie par la DFCEP au 31 mars 2016 sur les ressources externes se chiffrent à 5,90 milliards de FCFA contre une prévision de 144,90 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de **4,07 %**, sur la base des informations disponibles.

L'exécution des dépenses d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n°16 ci-après :

**Tableau n° 16 Exécution du programme des investissements publics par secteur (en millions de FCFA)**

SECTEURS	MINISTERES/INSTITUTIONS	LFI	Exécution	Taux d'exécution
Souveraineté	Présidence de la République, Premier ministre, Assemblée nationale, Cour suprême, Cour constitutionnelle, Cour des comptes	21 573,64	16,67	<b>0,08%</b>
Défense, ordre et sécurité	Ministères : de la sécurité et de la protection civile ; de la défense nationale et des anciens combattants ; de la justice et des relations avec les institutions de la République ; des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR	1 796,36	0,00	<b>0,00%</b>
Administration générale et finances	Ministères : délégué à la Présidence de la République chargé de la prospective et évaluation des politiques publiques ; de l'économie et des finances ; de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire ; de l'administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales ; de la fonction publique ; du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ; de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration ; du développement a la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes	19 066,80	138,92	<b>0,72%</b>
Enseignement, formation et recherche	Ministères : de l'enseignement supérieur et de la recherche ; des enseignements primaire et secondaire ; de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie	11 011,65	705,07	<b>6,40%</b>
Culture, sport et loisirs	Ministères des sports et des loisirs ; de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique	5 845,63	0,00	<b>0,00%</b>
Santé et actions sociales	Ministères de la santé ; de l'action sociale, de la promotion de la femme et alphabétisation	21 352,98	0,00	<b>0,00%</b>
Administration et développement des infrastructures	Ministères : de l'équipement rural ; des travaux publics et des transports ; des mines et de l'énergie ; de l'urbanisme et de l'habitat ; des postes et économique numérique	194 914,28	4 700,45	<b>2,41%</b>
Production et commerce	Ministères : du tourisme ; de l'environnement et des ressources forestières ; du commerce et de la promotion du secteur privé ; de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; des affaires étrangères et de la coopération ; Secrétariat d'Etat chargé de l'industrie	46 664,12	1 202,02	<b>2,58%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>322 225,46</b>	<b>6 763,13</b>	<b>2,10%</b>

Source : DFCEP

L'exécution des dépenses d'investissement par secteurs et par sources des financements externes et internes se présente comme l'indique respectivement les tableaux n°17 et n°18 :

**Tableau n° 17 Exécution du PIP par secteur sur ressources externes  
(en millions de FCFA)**

Secteurs	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Souveraineté	-	-	-
Défense, Ordre et Sécurité	80,00	0,00	0,00 %
Administration générale et Finances	7 157,73	138,92	1,94 %
Enseignement, Formation et Recherche	8 310,65	705,07	8,48%
Culture, Sport et Loisirs	-	-	-
Santé et Actions sociales	19 949,98	0,00	0,00 %
Administration et Développement des Infrastructures	82 372,77	3 849,64	4,67 %
Production et Commerce	27 031,43	1 202,02	4,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>144 902,56</b>	<b>5 895,65</b>	<b>4,07 %</b>

*Source : DFCEP*

**Tableau n° 18 Exécution du PIP par secteur sur ressources internes  
(en millions de FCFA)**

Secteurs	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Souveraineté	21 573,64	16,67	0,08 %
Défense, Ordre et Sécurité	1 716,36	0,00	0,00 %
Administration générale et Finances	11 909,07	0,00	0,00 %
Enseignement, Formation et Recherche	2 701,00	0,00	0,00 %
Culture, Sport et Loisirs	5 845,63	0,00	0,00 %
Santé et Actions sociales	1 403,00	0,00	0,00 %
Administration et Développement des Infrastructures	112 541,51	850,81	0,76 %
Production et Commerce	19 632,69	0,00	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>177 322,90</b>	<b>867,48</b>	<b>0,49 %</b>

*Source : DFCEP*

## IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor

Cinq comptes spéciaux du Trésor (CST) ont été ouverts en loi de finances :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF) ;
- Remboursement de prêts et avances (RPA).

Le niveau d'exécution globale des comptes spéciaux du Trésor (CST) est de **0,53%** en recettes et de **0,00%** en dépenses. La situation des CST est récapitulée dans le tableau suivant :

**Tableau n° 19 Situation de l'exécution des comptes spéciaux du Trésor (en FCFA)**

CST	RECETTES			DEPENSES		
	PREVISION	EXECUTION	TAUX	PREVISION	EXECUTION	TAUX
FNAFPP	1 135 313 000	<b>0,00</b>	0,00%	0,00	<b>0,00</b>	0,00%
FSDH	1 020 000 000	<b>0,00</b>	0,00%	0,00	<b>0,00</b>	0,00%
FPDT	250 000 000	<b>0,00</b>	0,00%	0,00	<b>0,00</b>	0,00%
FNDF	490 000 000	15 409 045	3,14%	0,00	0,00	0,00%
RPA	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>2 895 313 000</b>	<b>15 409 045</b>	<b>0,53%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>

*Source : DGTCP*

Sur les cinq (05) CST, seul le FNDF a connu d'exécution à fin mars 2016 dans les livres du PGT. Les opérations enregistrées concernent les recettes recouvrées pour un montant de 15 409 045 francs CFA soit **3,14%** des prévisions.

## V. Le solde budgétaire

---

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2016, se présente ainsi :

- des recettes de **171,71 milliards de FCFA, soit un taux de 17,83%**
- des dépenses de **161,84 milliards de FCFA, soit un taux de 16,15%**
- une exécution des comptes spéciaux de **0,02 milliards de FCFA**
- un solde général d'exécution de **9,89 milliards de FCFA.**

**Tableau n° 20 Situation résumée de l'exécution du budget général**

en Milliards FCFA	Prévision LFI (1)	Dotation finale (3 = 1+2)	Exécution (base ordonnancement) (4)	Taux d'exécution en % (5= 4/3)
<b>Recettes (a)</b>	<b>962,80</b>	<b>962,80</b>	<b>171,71</b>	<b>17,83%</b>
Recettes fiscales	575,00	575,00	123,63	21,50%
Recettes non fiscales	55,40	55,40	9,19	16,59%
Recettes exceptionnelles	332,40	332,40	38,89	11,60
Dons	87,13	87,13	0,95	1,09%
Appui budgétaire	32,50	32,50	0,00	0,00%
Emprunt obligataire	150,00	150,00	33,00	22,00%
Emprunt projet	62,78	62,78	4,94	7,87%
<b>Dépenses (b)</b>	<b>1002,16</b>	<b>1002,16</b>	<b>161,84</b>	<b>16,15%</b>
Dépenses de personnel	183,77	183,77	40,57	22,08%
Amortissement de la dette	194,02	194,02	58,95	30,38%
Charges financières de la dette	50,35	50,35	16,47	32,71%
Dépenses d'acquisition de biens et services	136,10	136,10	12,70	9,33%
Dépenses de transfert	115,70	115,70	26,39	22,81%
Dépenses d'investissement	322,23	322,23	6,76	2,10%
<b>Solde du budget général (c=a-b)</b>	<b>-39,36</b>	<b>-39,36</b>	<b>9,87</b>	-
<b>Recettes (d)</b>	2,90	2,90	0,02	0,53%
<b>Dépenses (e)</b>	2,90	2,90	0,00	0,00%
<b>Solde des CST (f=d-e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	-
<b>Solde général d'exécution</b>	<b>-39,36</b>	<b>-39,36</b>	<b>9,89</b>	-

Source : SIGFIP

# CONCLUSION

---

L'exécution du budget général au titre du premier trimestre 2016 dégage un excédent de **9,87** milliards de FCFA avec des recettes encaissées de **171,71** milliards de FCFA et des dépenses ordonnancées à hauteur de **161,84** milliards de FCFA.

La tendance des recouvrements des recettes constatées au premier trimestre est appréciable, ce qui dénote d'une bonne stratégie mise en place par l'OTR pour une meilleure mobilisation des ressources de l'Etat.

Le rythme d'exécution des dépenses de personnel et de transfert est normal, soit en moyenne **20%**. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le faible taux d'exécution est tributaire des procédures de passation des marchés publics en début d'année et va se relancer au cours des trimestres suivants.

# ANNEXES

## Annexe n° 1. Etat des entrées et des sorties dans la Fonction Publique au premier trimestre de l'année 2016

	Janvier	Février	Mars	Cumul au 1er trimestre
Effectif des Entrés	444	542	807	<b>1 793</b>
Solde correspondante	55 484 625	74 198 069	121 587 947	<b>251 270 641</b>
Effectif des Sortis	1 048	57	43	<b>1 148</b>
Solde correspondante	295 492 285	10 326 958	10 526 765	<b>316 346 008</b>
Impact net sur la solde	- 240 007 660	63 871 111	111 061 182	<b>- 65 075 367</b>
Montant Rappel 2015	1 080 110 163	1 138 027 600	1 398 881 063	<b>3 617 018 826</b>
Montant Rappel 2014	275 331 073	1 047 702 773	387 921 971	<b>1 710 955 817</b>

Source : DF

## Annexe n° 2. Effectif des agents effectivement payés de la fonction publique de janvier à mars 2016

<i>Catégorie</i>	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>
<i>A1</i>	4 813	4 813	4 810
<i>A2</i>	9 695	9 695	9 735
<i>B</i>	22 784	22 784	23 476
<i>C</i>	5 970	5 970	6 001
<i>D</i>	5 602	5 602	5 595
<i>APE et Contractuels</i>	165	165	168
<i>ENS Confessionnel</i>	2 004	2 004	2 004
<i>Membres du gouvernement</i>	60	60	64
<i>Membres Cour des Comptes</i>	25	25	25
<i>Députés AN</i>	91	91	91
<i>Anciens Présidents de l'AN</i>	4	4	4
<i>Contractuels AN</i>	37	37	37
<b>Total</b>	<b>51 250</b>	<b>51 250</b>	<b>52 010</b>

Source : DF



**Annexe n° 3 Tableau détaillé sur les prévisions et exécutions des dons (en millions de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécution de jan-mars</b>	<b>Taux d'exécution</b>	<b>Exécution du mois de mars</b>
BM	12 307,78	0,00	0,00 %	0,00
FAD/BAD	9 906,54	74,12	0,75 %	68,96
ACBF	250,00	0,00	0,00 %	0,00
PAM	100,00	0,00	0,00 %	0,00
UNOPS	1 438,91	0,00	0,00 %	0,00
FDS MDIAL	12 038,26	0,00	0,00 %	0,00
FDS GAVI	1 456,75	0,00	0,00 %	0,00
AFD	4 323,90	184,38	4,26 %	184,38
OMS	1 075,00	0,00	0,00 %	0,00
PNUD	645,74	0,00	0,00 %	0,00
FIDA/BM	550,00	0,00	0,00 %	0,00
GIZ	1 544,00	0,00	0,00 %	0,00
Allemagne	1 443,96	0,00	0,00 %	0,00
Francophonie	20,00	0,00	0,00 %	0,00
FAO	109,10	0,00	0,00 %	0,00
BIT	27,99	0,00	0,00 %	0,00
FIDA	4 440,00	695,25	15,66 %	695,25
BID	1 500,00	0,00	0,00 %	0,00
UEMOA	3 225,00	0,00	0,00 %	0,00
FEM/UEMOA/PNUD	338,76	0,00	0,00 %	0,00
ONUDI/FEM	66,50	0,00	0,00 %	0,00
PNUD/FEM	478,62	0,00	0,00 %	0,00
FEM	124,50	0,00	0,00 %	0,00
UNICEF	1 900,00	0,00	0,00 %	0,00
UNFPA	1 455,00	0,00	0,00 %	0,00
BOAD	586,00	0,00	0,00 %	0,00
PNUE	50,00	0,00	0,00 %	0,00
FEM/UE	17 807,13	0,00	0,00 %	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>79 209,44</b>	<b>953,75</b>	<b>1,20 %</b>	<b>948,59</b>

Source : DFCEP